



# COMPTE RENDU ET AVANCEES DE LA RENCONTRE QUIMPERLE RURAL

Réunion du jeudi 26 février 2015 à Gare-La-Forêt.

Une trentaine d'habitants se sont retrouvés le jeudi 26 février à Gare-la-Forêt pour la première Rencontre de quartier. Les questions, les suggestions et les demandes de précisions n'ont pas manqué. Le lien s'est poursuivi autour d'un pot en fin de soirée.

## Les élus présents :

Mickaël QUERNEZ

Pascale DOUINEAU, adjointe à la Vie associative, Jumelages et Coopérations, Egalité femmes-hommes

Michel FORGET, adjoint à la Politique de la Ville et l'environnement

Gérard JAMBOU, conseiller municipal délégué aux travaux

Carole ANACHE, référente de quartier

Gildas LE BOZEC, référent de quartier

## Préambule :

La présentation des rencontres de quartier par les référents et la présentation des projets structurants par M. le Maire ayant été relativement similaires lors des 5 rencontres, elles feront l'objet d'une première partie identique à tous les comptes rendus, la seconde étant consacrée aux questions réponses avec les habitants.

## PREMIERE PARTIE :

### Fonctionnement :

---

Le Maire a commencé en expliquant l'utilité des réunions de quartier qui existaient déjà et qui doivent perdurer.

Les élus doivent être à l'écoute des habitants. C'est pourquoi, 2 référents, conseillers municipaux, par quartier ont été nommés qui feront le lien entre les habitants, les adjoints et le Maire. Carole Anache et Gildas Le Bozec sont les élus référents pour Quimperlé Rural.

Carole Anache a présenté le fonctionnement des réunions de quartier. Elles ont pour but de favoriser les rencontres entre habitants et contribuer à renforcer le lien social au sein du quartier. C'est un lieu d'écoute, d'échanges et d'informations.

Ces rencontres permettent aux habitants d'évoquer des questions de toute nature en privilégiant toujours les démarches d'intérêt général par rapport aux intérêts particuliers.

-Il y aura 2 rencontres par an dans les quartiers : une entre le débat d'orientations budgétaire et le vote du budget et une autre à l'automne

Une rencontre supplémentaire réunissant tous les quartiers aura lieu en salle Ellé au Coat-Kaer, avant l'été.

-Le compte-rendu est rédigé par un référent et un habitant volontaire afin d'avoir un double regard. Pour cette fois-ci, il s'agira d'une relecture par une habitante du quartier, Christiane Bomin.

- Les questions posées pendant les rencontres de quartier et pour lesquelles il n'y a pas de réponses immédiates, seront traitées ultérieurement. Elles feront l'objet d'une réponse dans le compte-rendu distribué aux personnes présentes et mis en ligne sur le site de la ville, rubrique « rencontres de quartier ».

- une adresse mail est dédiée à ces rencontres : [rencontresdequartier@ville-quimperle.fr](mailto:rencontresdequartier@ville-quimperle.fr), pour des remontées d'informations. Le dépôt d'une demande à l'accueil de la mairie ou dans la boîte aux lettres en précisant sur l'enveloppe « rencontres de quartier » est également possible.

[Les documents sur le Débat d'Orientation Budgétaire \(DOB\)](#) se trouvent sur le site internet de la ville de Quimperlé : <http://www.quimperle.com>.

## Présentation des projets structurants par Monsieur Le Maire

---

Le Maire a présenté les grands enjeux au cours de ce mandat en rappelant d'abord le contexte national. En effet, le déficit public devant être maintenu à 3% du PIB, il est demandé aux collectivités de gros efforts financiers. Donc dès le début du mandat, la municipalité a demandé à être accompagnée par un cabinet conseil en finances.

Dans un contexte de baisse des dotations aux collectivités, il faut faire des efforts sur la mutualisation. Même si la Bretagne est habituée aux intercommunalités, il faut accentuer ce mouvement de mutualisation.

Sur la durée du mandat, ce sont quasiment 2 millions d'Euros de dotations de l'Etat en moins. C'est dans ce contexte qu'a été appréhendé le Débat d'Orientation Budgétaire qui a eu lieu le lundi 23 février dernier. Avec comme objectifs de maintenir une qualité de services publics et de continuer à investir.

Pour cela, il ne faut pas augmenter les dépenses de fonctionnement sur toute la durée du mandat et même les baisser d'environ 10%.

Il ne faudra pas dépenser 1€ de plus qu'en 2014 et neutraliser l'augmentation des charges de personnel (1% par an, soit 75000 €/an, soit 2 postes à neutraliser). Ce qui signifie que sur 40 départs à la retraite prévus sur 6 ans, entre 10 et 15 ne seront pas compensés.

Par ailleurs, il sera important de maintenir les dépenses liées à l'activité des associations (soit environ 350 000€/an) qui œuvrent à tisser et maintenir le lien social.

Il n'y aura pas d'augmentation des taux des impôts.

Il faudra continuer à investir et maintenir les équipements en bon état.

Les grands projets structurants déjà lancés par l'équipe précédente mais votés également par nous à l'époque, sont le gymnase de Kerjouanneau, le Pôle d'Echange Multimodal avec le rond-point du pont de Moëlan, l'Hôpital Frémeur, le complexe tennistique (les 3 courts extérieurs) et le terrain de football synthétique.

Il reste peu de marge financière. Entre 15 et 18 millions d'Euros d'investissements étaient envisagés pendant la campagne des municipales. Ce seront 16,7 millions d'Euros en raison des 2 millions de moins de dotations.

Il y a des postes budgétaires incontournables pour Quimperlé :

- la chapelle des Ursulines qui prend l'eau et a besoin d'un ravalement.
- Les inondations (qui vont coûter 1,9 millions d'Euros avec un reste à charge de 400 000€ pour la ville)
- la réhabilitation de l'ancienne clinique de l'humeur où à terme sera implantée une maison des services pour mutualiser les services rendus à la Jeunesse.
- La réhabilitation totale de Kerjégu pour en faire une maison des solidarités en lien avec les services du Conseil Général.

Il faut rationaliser l'usage des locaux et donner de la cohérence aux services publics ce qui améliorera leur qualité.

Les projets importants évoqués pendant la campagne et qui ne pourront être réalisés par Quimperlé seule, concernent le complexe tennistique dans sa totalité et la Maison des arts et de la culture (Conservatoire de Musique et de danse et salle de spectacle de 150 à 400 Personnes). Des études financières seront lancées et des discussions avec la COCOPAQ vont être engagées.

Ces réunions de quartier ont lieu en ce moment car il y a un mois entre le Débat d'Orientation Budgétaire et le vote du budget, donc il est encore possible prendre en compte un certain nombre de demandes.

La situation financière de la ville est saine mais tendue. Si les objectifs fixés sont atteints, la situation financière en fin de mandat sera la même qu'en début de mandat.

## DEUXIEME PARTIE :

### La parole aux habitants :

---

- ***Travaux autour de la gare.***

Un usager habituel de la gare pose la question du stationnement à proximité et en particulier l'impossibilité qu'il a de garer son véhicule utilitaire place Winston Churchill en raison des barres en place. Un autre habitant demande où en est le dossier de l'accès à la gare en venant de la rue Saint-Yves.

Deux questions qui amènent le maire à faire le point sur ce dossier. « **On arrive à un accord sur l'ensemble du projet, nous y travaillons encore pour déterminer le phasage des divers travaux** », se félicite-t-il en rappelant les différents partenaires autour de la table : Réseau Ferré de France, la SNCF, la Ville et la Cocopaq pour les travaux spécifiques du « pôle d'échange multimodal » entre les différents modes de déplacements. Sont concernés par cette rénovation du secteur : la réalisation du rond-point du pont de Moëlan, la réfection du

boulevard de la gare, la halle de fret (qui sera conservée, eu égard à son intérêt patrimonial et architectural, et dont la rénovation et l'utilisation seront discutées ultérieurement) avec la création de parkings de proximité, et enfin la réouverture de l'accès piéton par la rue Saint-Yves réclamé depuis des lustres par les habitants. « **On y est presque** », reconnaît le maire, avouant que les discussions avec Réseau Ferré de France ont été parfois tendues. « **C'est d'ailleurs prévu au budget** ». L'ensemble du chantier devrait durer deux ans, mais l'ordre des réalisations n'est pas encore défini. Deux réunions d'information sont prévues, la première avec les habitants, professionnels et commerçants du quartier et la seconde pour tous les Quimperlois.

- **Assainissement et bande cyclable dans le secteur de Gare la Forêt.**

La mise au tout-à-l'égout des 70 maisons concernées dépend en fait du résultat des études bactériologiques du ruisseau du Frouit. Si les analyses dont on devrait connaître les conclusions fin mars sont mauvaises, l'Agence de l'eau subventionnera les travaux (900 000€) au titre de la reconquête de la qualité de l'eau, et la réalisation du réseau se fera. Si l'Agence de l'eau n'y participe pas, il ne sera pas possible, financièrement, de les effectuer. Le raccordement du Ristoir au réseau est envisagé et celui de Faudélias, plus éloigné et en partie en contrebas de la route départementale, reste à l'étude.

Si les travaux d'assainissement peuvent être programmés, la Ville en profitera pour réaliser une bande cyclable sécurisant les déplacements le long de la Départementale vers Clohars. Un peu comme cela s'est fait du côté du Quinquis et de Loge Daniel jusqu'à la Fourche. Les communes de Quimperlé et Clohars sont actuellement en train de demander conjointement au conseil général de limiter la vitesse à 70km/h entre Gare-la-Forêt et le bourg de Clohars ; on sait que normalement les routes départementales sont limitées à 90km/h, sauf dans les secteurs un peu urbanisés justifiant, pour des questions de sécurité, la réduction de la vitesse.

- **Rue de Kerrez.**

La rue autrefois tranquille connaît maintenant une circulation intense, y compris de camions et de camping-cars l'été (c'est la route préconisée par les GPS). Les habitants suggèrent de ralentir la vitesse en aménageant des chicanes fleuries (comme pour la rue des Castors). Par ailleurs, le trafic a détérioré la chaussée. Celle-ci sera enrobée dès que le chantier prévu par ERDF pour l'éclairage public sera réalisé.

- **Divers petits travaux.**

Gérard Jambou, délégué aux travaux, va aller voir sur place pour envisager la faisabilité de divers aménagements :

-la chaussée au-dessus du busage sur le Frouit : **signalé au Conseil Général**

-le cheminement piéton à sécuriser (notamment pour les enfants allant à l'école) à l'arrêt de bus près de l'IME : **un passage piéton + un terrassement à gauche sont en cours de réalisation entre le rond-point de Coat Dero et la rue de l'écosse.**

-un miroir à installer au débouché de la petite route menant à Baye : **travaux réalisés à Gare la Forêt.**

-des passages piétons et un éclairage public au rond-point des plages

-un gros nid de poule dangereux : **c'est en réalité un affaissement de la chaussée entre Toul Ar Bleiz et le Frouit, le nécessaire sera réalisé dans les deux semaines à venir.**

-l'installation d'un miroir pour sécuriser la sortie d'un lotissement : **en cours d'analyse.**

-la réalisation de deux ralentisseurs aux entrées de Kerlen : **en cours d'analyse.**

**-Les trous sur la chaussée au village du Ristoir ont été rebouchés.**

**-L'évacuation des eaux du fossé au Ristoir est en cours d'analyse.**

Gérard Jambou rappelle que certaines voiries de lotissements ne font pas parties du domaine public, mais que lorsque leur état laisse à désirer, les habitants réclament à la Ville les travaux nécessaires, en particulier concernant l'éclairage.

Une question a également été posée concernant la circulation sur les « voies de contournement » par Kergoaler ou la Déchetterie, où passent 600 camions/jour. La réflexion pour trouver une solution cohérente aux déplacements rue Trélivalaire, entre le rond-point Pierre Mendès France et le croisement rue René Gasnier De Fresne, est en attente de la fin des constructions sur la Zone d'Aménagement Concerté de Kerhor-Kergoaler. En effet il faudra étudier les nouvelles habitudes de circulation pour trouver la solution la plus adaptée. Pour cette raison, un premier projet évalué à 600 000€, comportant une piste cyclable et des aménagements piétons, n'a pas été retenu.

En revanche, le rond-point (programmé) d'accès à la déchetterie va déjà ralentir la vitesse sur cette ligne droite.

Deux personnes du quartier sont toujours privées de téléphone, l'opérateur refusant de financer l'installation des poteaux. Par ailleurs, le haut débit est encore loin d'être une réalité pour certaines maisons du quartier ; Quimperlé fait partie des priorités du Conseil Régional et de la Cocopaq en matière de Très haut débit.

## Propreté et incivilités :

---

L'adjointe Pascale Douineau propose d'organiser un groupe de travail réfléchissant sur les incivilités liées à la salubrité.

Lorsque les agents communaux font certaines remarques, ils se font quasiment insulter. La municipalité va engager une réflexion sur le sujet pour faire prendre collectivement conscience du problème et ainsi faire évoluer les mentalités sur cette question. « C'est une question de civisme et cela ne peut venir que des gens eux-mêmes », commente l'adjointe. D'où l'idée d'associer les citoyens à la réflexion. Quatre habitants du secteur rural (Nicole Clauss, Christiane Bomin, Véronique Le Garrec et Jean-Claude Fuseau) se sont proposés pour faire partie de cette commission. Les quatre autres secteurs de la Ville seront également sollicités lors des prochaines rencontres de quartiers, ce qui ferait un groupe de travail d'une bonne quinzaine de citoyens. Y participeront également un représentant des espaces verts, de la police municipale, du service propreté et de la voirie ainsi que les élus référents des quartiers. Avant l'été, à la réunion du mois de juin au Coat Kaer commune à tous les quartiers, un thème de campagne de communication citoyenne sera retenu pour être lancée à l'automne.

# Faire du lien entre les habitants :

---

La municipalité souhaiterait que les quartiers retrouvent une certaine vie commune, que les gens se connaissent mieux, s'entraident parfois, ce qui pourrait commencer par des petites fêtes de rues, de lotissements, d'immeubles, un peu à l'image des « fêtes des voisins ».

De cela aussi, il pourra être question lors de la réunion de l'ensemble des quartiers en juin au Coat-Kaër, et de la troisième réunion de quartier qui aura lieu à l'automne. Rien n'empêche de se faire un petit moment de convivialité dès ce printemps ou cet été. Quimperlé Animation Toursime (QAT) donne l'exemple en proposant un rendez-vous déguisé le 21 mars place Winston Churchill.

G.LE BOZEC et C.BOMIN 01/04/2015.